

Chroniques d'une lutte permanente... (fin sept. / début oct.)

Lundi 19 septembre, Moria (Grèce). La journée fut très rude pour les réfugiés du campement de Moria. Après que les repas ne soient pas distribués et que l'eau soit coupée une nouvelle fois, l'exaspération monte et des réfugiés décident de libérer une cinquantaine de leurs camarades prisonniers dans la zone fermée du camp. Ils se rendent devant les bureaux de l'ESAO (*European Asylum Support Office*) pour que leurs demandes d'asiles soient traitées et pour exiger des réponses concernant l'expulsion de certains. Face à cela, le personnel de l'office quitte le camp sans donner de réponses. La colère grandit et plusieurs centaines de personnes se réunissent devant le camp en signe de protestation. Environ 300 d'entre elles quittent alors le camp en direction de Mytilène, la ville principale de l'île de Lesbos. Les manifestants sont arrêtés puis refoulés par la police. S'en suit alors des tensions plus importantes dans le camp et des affrontements avec la police ont lieu. Pendant les combats, un incendie se propage et ravage la moitié du camp, faisant perdre aux personnes tout ce qu'ils avaient (les passeports, les documents dont ils ont besoin pour leurs processus d'asile, les diplômes, l'argent, des vêtements, des tentes, des sacs de couchage). Au lieu d'obtenir un abri et de nouvelles couvertures, la route principale est fermée par les bus de la police, qui ne laissent entrer ni sortir personne. Pendant ce temps là, 100 à 200 personnes se regroupent dans le village de Moria avec des bâtons et des couteaux, hostiles au camp et aux réfugiés sur l'île et agressent des réfugiés et leur soutien. Le camp de Moria compte 5650 personnes dont de nombreux mineurs non accompagnés (pour une capacité prévue de 3500 places). Des manifestations sont organisées chaque samedi à Mytilène depuis la fin du mois d'août afin de dénoncer les conditions déplorables dans le camp, mais aussi l'enfermement, les déportations et la politique répressive européenne.



Jeudi 22 septembre, Côme (Italie). Le campement qui était établi depuis cet été dans le parc près de la gare est expulsé. Ceci intervient seulement trois jours après l'ouverture du centre gouvernemental géré par la Croix Rouge et Caritas. Dans les jours précédant, le directeur de Caritas était venu en personne dans le camp afin de convaincre les réfugiés de quitter les lieux, comme si ces derniers n'étaient pas capables de savoir ce qu'ils voulaient. La police était aussi intervenue pour mettre la pression, et démolir la cuisine collective qui avait été installée avec l'aide de solidaires et qui permettait aux personnes de s'organiser un minimum. L'expulsion s'est donc déroulée avec la présence de force de l'ordre en tenue anti-émeute, et ceux-ci ont forcé les réfugiés à quitter les lieux tout en leur arrachant et jetant leurs couvertures, tentes et autres affaires. Rejoindre le centre relève donc nullement d'un choix libre mais d'un choix dicté par la survie et le besoin, les matraques et gants en latex que les agents revêtent attestent du mépris et de la politique gestionnaire et autoritaire mise en place.

Dimanche 25 septembre, Breil sur Roya. Des habitants de la vallée de la Roya, ont assisté à cette scène déplorable : au niveau du pont de l'Arbousset, de jeunes adolescents, entre 12 et 16 ans, pour la plupart des jeunes filles, en sanglots, appréhendées par plusieurs véhicules de la gendarmerie. Certains se

sont enfuit dans la montagne, les autres ont été traités sans ménagement aucun par les forces de l'ordre. Ces habitants de la Roya ont essayé vainement de parlementer avec les forces de l'ordre, leur rappelant que les mineurs n'ont pas à être arrêtés et reconduits à la frontière, mais bien à être protégés. Ces mêmes personnes se sont rendues un peu plus tard dans l'après-midi à la gendarmerie. Elles y ont retrouvé les jeunes assis par terre, toujours en train de pleurer, et leur ont donné à manger. Elles ont à nouveau essayé de convaincre les gendarmes de remettre ces jeunes à la Protection de l'enfance comme la loi le prévoit : sans succès. Ces jeunes ont été ramenés comme bien d'autres à la PAF de Menton en toute illégalité.

Mardi 27 septembre, Breil sur Roya. Des habitants ont vu des soldats de la Brigade Sentinelle, armés des *Famas*, leurs fusils d'assaut, courser de tout jeunes gens, filles et garçons, sur la voie ferrée, puis dans dans les reliefs montagneux, jusqu'à ce que l'un d'eux saute dans la Roya, et que d'autres se cachent sous des rochers, se mettant ainsi gravement en danger. La Brigade Sentinelle comporte une soixantaine de soldats postés à Sospel pour le secteur frontalier Roya-Bévéra. Officiellement déployés dans le cadre de la protection anti-terroriste suite à l'attentat du 14 juillet à Nice, ils réalisent en fait une réelle chasse à l'homme, interceptant les réfugiés dans les sentiers, les villages et dans les gares.

Jeudi 29 septembre, Bordeaux. Près de 250 personnes se sont rassemblées parvis des Droits de l'Homme à Bordeaux pour s'opposer au rassemblement « anti-migrants » du Front National. Face aux échéances présidentielles qui approchent, ce groupe politique d'extrême droite a clairement choisi d'assumer une politique discriminatoire et xénophobe en s'opposant à l'accueil de réfugiés partout dans les communes où des élus sont ralliés à ce sinistre parti. D'autres rassemblements appelés par divers groupes identitaires ou actions ont eu lieu en France ces derniers jours alimentant des débats nauséabonds sur fond de racisme et de peur des étrangers.



Samedi 1er octobre, Côme (Italie). On peut lire dans un article de « La Provincia » que le centre gouvernemental ouvert il y a quelques jours n'exigera pas l'identification des personnes dites « fragiles » (femmes et enfants) nécessaire à l'obtention du badge d'entrée. Pour les autres par contre l'enregistrement devra être effectué... au poste de police. Cette réglementation fait que de nombreuses personnes dorment à nouveau seules dans la rue. Les exilés continuent de se plaindre des conditions dans le centre : présence policière, impossibilité de se faire à manger, difficultés à rester dans des préfabriqués sans fenêtres ni aérations et accueillant jusqu'à huit personnes dans quelques mètres carrés.

Samedi 1er octobre, Calais. La manifestation prévue ce jour-ci est interdite par le préfet, comme toutes celles ayant d'ailleurs eu lieu ces derniers temps. Près de 300 personnes se rassemblent toutefois, sous haute escorte policière. Un cortège se met en place mais est rapidement bloqué peu après la sortie du camp entraînant des affrontements. Selon les syndicats de police, 700 lacrymos ont été tirées durant les heurts qui auront duré plus de trois heures, un canon à eau est sorti, et 200 flics seront mobilisés spécialement pour la journée (sans compter tous ceux qui rodent autour de la zone). Une personne a été interpellée et passera en procès prochainement pour dissimulation de son identité et participation à un rassemblement non autorisé.

Les quatre bus en provenance de Paris voulant rejoindre la manifestation ont été interceptés et fouillés par la police sur l'autoroute à une trentaine de kilomètres de Calais, puis sont sommés de rebrousser chemin. L'évacuation totale du camp prévue par les défenseurs de la république doit commencer à partir du 17 octobre.



Samedi 1er octobre, Suisse / Italie. Deux manifestations avaient lieu, l'une à Lausanne, l'autre à Côme, afin de dénoncer la politique de déportation et de non-respect du droit d'asile menée par la Suisse et l'Union Européenne.

Mardi 4 octobre, Marseille. La Casa Mimosa est expulsée. Cet immeuble du centre ville avait servi de logement à beaucoup de monde pendant près d'un an et a marqué un pas dans le mouvement de solidarité avec les migrants qui transitaient par Marseille.

Mercredi 5 octobre, Paris. A l'occasion de la conférence sur l'Afghanistan se tenant les 4 et 5 octobre à Bruxelles, des réfugiés Afghans ont manifesté devant leur consulat à Paris. Ceux-ci avaient été informés qu'un accord devait être signé entre le gouvernement Afghan et l'Union Européenne, prévoyant l'amplification des retours volontaires ou forcés et l'organisation de vols charters. Selon les clauses de cet accord qui était tenu secret jusqu'au moment de sa signature, le gouvernement Afghan doit accepter un nombre illimité de demandeurs d'asiles refusés en Europe. On annonce le chiffre de 80000 retours prévus. Une partie des aides financières de l'UE versée à ce pays sera conditionnée par son engagement dans le projet. Notons au passage que la quasi-totalité de la presse *mainstream* au niveau européen a gardé le silence sur la signature de cet accord.



Mercredi 5 octobre, Murcia (Espagne). Une révolte a éclaté au centre de rétention de Sagnora la Verde dans la soirée. Soixante sept retenus ont pris possession des extincteurs d'incendie et d'autres outils avec lesquels ils ont endommagé le bâtiment et la cuisine, et ont pu s'échapper en forçant la porte d'entrée du centre. Les différentes forces de police présentes et des renforts ont déclenché une véritable chasse à l'homme dans toute la ville, capturant 41 des fugitifs, tandis que les 26 autres sont restés introuvables. Le

centre de Murcia est le plus « efficace » des sept CIE espagnols : l'année dernière, plus de 90 % des 690 personnes détenues furent expulsées.

Jeudi 6 octobre, Kapitan Andreevo (Bulgarie). La nouvelle Agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes est inaugurée à la frontière bulgaro-turque. Celle-ci voit ses prérogatives élargies par rapport à l'ancienne agence Frontex, et vient renforcer les moyens d'action de l'Union européenne en terme d'expulsion, de contrôle, et de coopération hors de son territoire.

Vendredi 7 octobre, Vintimille (Italie). Une jeune Érythréenne de 17 ans a perdu la vie, renversée par un poids lourd dans l'un des tunnels de l'autoroute A8 alors qu'elle était sur le point d'accéder en France. En raison des nombreux contrôles effectués par la police, les passages empruntés par les migrants deviennent toujours plus dangereux. Depuis janvier, 24 000 arrestations ont eu lieu dans les Alpes-Maritimes.



Vendredi 7 octobre, Marseille. Les deux personnes qui passaient en procès pour la dégradation de bien qui aurait été occasionnée lors de l'expulsion d'un squat destiné à l'accueil des migrants, et pour refus de fichage signalétique, sont relaxées.

Samedi 8 octobre, Montpellier. En réponse à une manifestation organisée par plusieurs organisations de la droite radicale et identitaire, un contre rassemblement antifasciste a mobilisé environ 400 personnes réunies autour des mots d'ordre « Ne laissons pas la rue à l'extrême droite » et « Bienvenue aux migrants » et a ainsi pu empêcher de manifester les mêmes qui les semaines précédentes avaient plusieurs fois montré leur opposition à l'ouverture d'un centre d'accueil pour migrants.

Samedi 8 octobre, Paris. Suite au massacre de dimanche dernier à Bishoftu en Ethiopie qui a causé la mort de 678 personnes, des réfugiés Oromos ont défilé du Luxembourg à la Place Saint-Michel pour demander une protection de la communauté internationale et condamner le soutien de la France au régime éthiopien.

Dimanche 9 octobre, Calais. Un couple a été renversé en traversant l'autoroute. La femme a été légèrement blessée, l'homme est mort à l'hôpital de ses blessures. Il s'agit du quatorzième décès connu à la frontière britannique depuis le début de l'année.

